

Start-up et écosystème d'accompagnement en Algérie

المؤسسات الناشئة ونظام المرافقة في الجزائر

Aicha BEKADDOUR

Université TAHRI Mohamed, Béchar (Algérie)

Received: 20/12/2020

Accepted: 29/01/2021

Published: 31/01/2021

Résumé : L'Algérie a pris conscience de l'importance d'avoir des start-ups innovantes pour créer de la croissance et des exportations et partant la nécessité de la mise en place d'un écosystème favorisant la création de PME et d'entreprises innovantes. Notre présent travail consiste à répondre à la question suivante : l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial algérien actuel est-il propice pour la création et la pérennisation des start-ups ? Notre objectif est de vérifier si l'écosystème actuel avec ses différentes composantes favorise la création de start-ups et répond aux objectifs visés par les pouvoirs publics. Les résultats montrent que l'écosystème des start-ups est encore en gestation et nécessite d'être développé.

Mots clés : start-up, écosystème entrepreneurial, accompagnement, Algérie.

JEL Classification Codes: M13,O32.

ملخص : لقد أدركت الجزائر أهمية وجود المؤسسات الناشئة المبتكرة لتحقيق النمو وزيادة الصادرات، وبالتالي الحاجة إلى إنشاء نظام مرافقة يعزز إنشاء المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والمؤسسات المبتكرة. وعليه نسعى من خلال هذه الدراسة للإجابة على الشكالية التالية: هل النظام المرافقة في الجزائر ملائم لإنشاء واستدامة المؤسسات الناشئة؟ هدفنا هو التحقق مما إذا كان نظام المرافقة الحالي بمكوناته المختلفة يشجع على إنشاء المؤسسات الناشئة ويلي الأهداف التي حددتها السلطات العمومية. تظهر نتائج الدراسة أن نظام مرافقة للمؤسسات الناشئة لا يزال في طور التكوين ويحتاج إلى التطوير.

كلمات مفتاحية: المؤسسة الناشئة ، نظام مرافقة ريادة الأعمال ، المرافقة ، الجزائر.

تصنيفات JEL : M13 ، O32.

1. INTRODUCTION

L'économie mondiale d'aujourd'hui est notamment supportée par l'enthousiasme d'entrepreneurs souhaitant avoir un succès commercial avec une innovation technologique. Ils créent des emplois et participent à l'avancement technologique de notre société. De ce fait, la start-up est née et joue désormais un rôle important et croissant dans l'économie mondiale.

Ainsi, la création des conditions favorables en vue d'assurer la naissance, la croissance et la pérennité des entreprises innovantes a suscité beaucoup d'intérêt dans plusieurs économies du monde. Chercheurs, entrepreneurs, investisseurs, banquiers, capitaux-risqueurs, pouvoirs publics, organisations à but non lucratif, sont tous unanimes sur la nécessité de bâtir l'économie à forte croissance sur une culture entrepreneuriale audacieuse et l'innovation. Et depuis toujours, la création ainsi que la pérennisation des entreprises innovantes demeurent l'un des principaux défis de plusieurs pays, d'où l'idée de création des écosystèmes entrepreneuriaux semble émerger de plus en plus.

L'Algérie et suite sa transition vers l'économie de marché, et considérant l'importance économique et sociale des PME, plusieurs mesures ont été prises par les pouvoirs publics algériens dans le but de définir des cadres institutionnels, organisationnels et réglementaires pour encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprises. Ces dernières années, l'Algérie a pris conscience de l'importance d'avoir des start-ups innovantes pour créer de la croissance et des exportations et partant la nécessité de repenser l'écosystème actuel de promouvoir une collaboration public-privé pour la mise en place d'une configuration adaptée aux besoins de l'ensemble des parties prenantes (start-ups, investisseurs, structures d'accompagnement, structures de formation et autres).

À la lumière de ce qui précède notre présent travail consiste à répondre à la question suivante : l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial algérien actuel est-il propice pour la création et la pérennisation des start-ups ?

Pour répondre à cette question, notre travail est structuré en trois axes : le premier tentera de définir la Start-up et identifié sa particularité. Le second traite de l'émergence de l'écosystème entrepreneurial et sa

définition. Le dernier axe présente l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial en Algérie ainsi qu'un état des lieux des startups. Notre objectif est de vérifier si l'écosystème actuel avec ses différentes composantes favorise la création de start-ups et répond aux objectifs visés par les pouvoirs publics.

2. Start-up : définition et particularité

2.1 La définition d'une start-up :

Le terme "start-up" vient des Etats-Unis. Il commence à être largement utilisé dans les années 1990, alors que la bulle internet se crée. Toutefois, si l'usage du terme start-up est admis, sa définition ne fait pas consensus. En effet de nombreuses définitions peuvent être trouvées dans la littérature portant sur les start-ups et sans prétendre à l'exhaustivité nous citons les définitions suivantes :

- La définition succincte du Larousse: start-up signifie « Jeune entreprise innovante, dans le secteur des nouvelles technologies ».
- Une start-up est généralement définie comme une nouvelle entreprise que les entrepreneurs lancent en combinant des idées commerciales et des ressources (Low & MacMillan, 1988).
- (Blank & Dorf, 2012), ont défini une start-up comme « une organisation temporaire conçue pour rechercher un modèle économique reproductible et évolutif ».

La lecture des différentes définitions précédentes fait ressortir trois spécificités caractérisant une start-up :

- La dimension innovante: la start-up se caractérise avant tout par un changement fondamental dans la façon de créer et la volonté d'innover.
- L'incertitude: une start-up se situe sur un marché nouveau, dont on ne connaît pas forcément la taille, les caractéristiques ou l'avenir potentiel. Cette forte incertitude entraîne pour la start-up un haut niveau de risque.
- La recherche d'un Business Model spécifique: un projet est qualifié de start-up tant que le business model n'est pas établi.

2.2 Start-up et PME : quelles différences ?

Par la définition du Larousse, une PME est « une entreprise d'importance petite et moyenne, dans laquelle le chef d'entreprise assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques,

sociales et morales de l'entreprise, quelle que soit la forme juridique de celle-ci. ». Une start-up selon (Fridenson, 2012), est une structure qui réunit quatre conditions : une forte croissance potentielle ; l'usage d'une technologie nouvelle ; le besoin d'un financement massif ; la présence sur un marché nouveau dont le risque est difficilement mesurable.

Ces particularités constituent peut-être les principales différences entre une start-up et une PME :

- Une start-up ne se caractérise pas en fonction de sa taille ou de son nombre d'employés. Par exemple, Twitter (qui a 10 ans et compte près de 4000 salariés) n'est plus une start-up. Or, l'entreprise n'a toujours pas trouvé son point d'équilibre - elle n'a pas défini de modèle d'affaires rentable, et beaucoup d'économistes la désignent encore comme une start-up. Par conséquent, la différence fondamentale entre une start-up et une PME est le business model : en effet la PME applique un business model défini alors que la start-up recherche son business model.

- Une start-up n'est généralement pas structurée par un organigramme et est fortement axée sur un esprit d'équipe propice à la créativité.

- Une start-up est dans une phase temporaire et est amenée à évoluer et se transforme en PME/multinationale.

3. L'écosystème entrepreneurial : émergence et définition

3.1 L'émergence du concept écosystème entrepreneurial :

Dans le champ de l'entrepreneuriat, le terme écosystème a été introduit pour la première fois par (Valdez, 1988) sous le concept « écosystème entrepreneurial ». Alors que nombre de chercheurs ont développé d'autres concepts tels que « l'environnement entrepreneurial », afin d'expliquer l'influence des conditions environnementales qui peuvent influencer le développement de l'activité entrepreneuriale dans les pays. A titre d'exemple, (Gnyawal & Fogel, 1994) classent les facteurs environnementaux en cinq catégories à savoir : les politiques des pouvoirs publics ; les facteurs socio-économiques ; le savoir-faire existant en matière d'entrepreneuriat ; les ressources financières et les moyens non financiers.

Cependant, la recherche sur l'écosystème entrepreneurial est récente et n'a émergé que dans les années 2000 et le manque de connaissances sur ce concept représente une lacune importante dans la recherche en

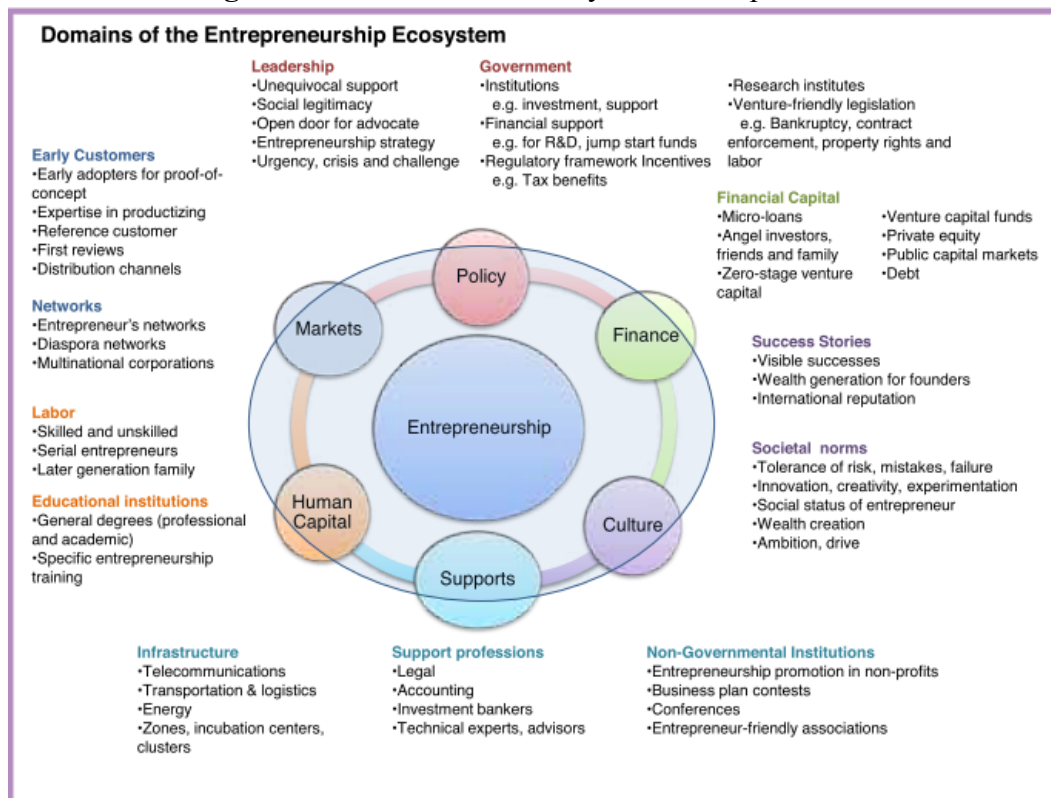
entrepreneuriat. Actuellement, l'écosystème entrepreneurial fait l'objet d'une attention croissante de la part des chercheurs et les organismes qui s'intéressent à l'entrepreneuriat.

3.2 Définition de l'écosystème entrepreneurial :

Comme le note Stam (2015, p. 1761), « Il n'y a pas encore de définition largement partagée ». Cela s'explique en partie par le fait que ces écosystèmes sont définis de manière très différente, à différentes échelles et avec différents modèles de recherche et données. Par conséquent, de nombreuses définitions différentes ont été proposées. Pour (Cohen, 2006, p. 3) les écosystèmes entrepreneuriaux durables sont définis comme un groupe interconnecté d'acteurs dans une communauté géographique locale engagée dans le développement durable à travers le soutien et la facilitation de nouvelles entreprises durables. (Isenberg D. , 2010, p. 43), souligne que « l'écosystème de l'entrepreneuriat se compose d'un ensemble d'éléments : individuels - comme le leadership, la culture, les marchés financiers et l'ouverture d'esprit des clients - qui se combinent de manière complexe ». Dans le même ordre d'idées, (Stam, 2015, p. 1765) définit l'écosystème entrepreneurial comme « un ensemble d'acteurs et de facteurs interdépendants coordonnés de manière à permettre un entrepreneuriat productif ». Selon (Audretsch & Belitski, 2017, p. 2), il s'agit « des facteurs institutionnels et organisationnels ainsi que d'autres facteurs systémiques qui interagissent et influencent l'identification et la commercialisation des opportunités entrepreneuriales ». (Theodoraki & Messeghem, 2017, p. 50), précisent que « l'écosystème entrepreneurial comprend trois dimensions : les acteurs qui le forment et leurs interactions (réseau formel et informel), l'infrastructure physique et la culture ».

Habituellement présenté sous forme de liste ou de diagramme, un écosystème entrepreneurial comprend plusieurs acteurs ou parties prenantes ainsi qu'un ensemble d'ingrédients nécessaires à l'écosystème. Parmi les modèles les plus célèbres nous citons celui de (Isenberg D, 2011), composé de six domaines : une culture favorable, des politiques et la disponibilité de financements appropriés, un capital humain de qualité, des marchés favorables aux produits et une gamme de soutiens institutionnels. Chaque domaine est également constitué de sous-domaines (Figure N° 2).

Fig.1. Les domaines de l'écosystème entrepreneurial



Source: (Isenberg D, 2011)

Un autre modèle de l'écosystème entrepreneurial a été présenté en 2013 par le Forum Économique Mondial (World Economic Forum, 2013), comprenant les huit piliers suivants :

1. des marchés accessibles (marchés locaux et étrangers, grandes entreprises en tant que clients, petites et moyennes entreprises en tant que clients, gouvernements en tant que clients, marché étranger.) ;

2. le capital humain et la main-d'œuvre (compétences managériales, compétences techniques, possibilité de sous-traitance, accès à la main-d'œuvre issue de l'immigration, etc.) ;

3. l'investissement et la finance (famille et ami, business Angels, capital-risque, accès aux prêts, etc.) ;

4. un système de soutien (conseil, mentorat) l'existence (et la qualité) du mentorat et de conseillers, de services professionnels, d'incubateurs et

d'accélérateurs et de réseaux d'entrepreneurs) ;

5. le cadre réglementaire et infrastructures (politique fiscale incitative, facilité pour le démarrage d'une entreprise, accès aux infrastructures de base [eau, électricité], accès aux télécommunications/à la bande passante, accès aux transports, politiques et législation favorable aux affaires). ;

6. l'éducation et la formation (formation spécifique pour les entrepreneurs, mains-d'œuvre disponibles ayant une formation universitaire, main-d'œuvre disponible ayant une formation pré-universitaire) ;

7. les grandes universités comme catalyseurs (elles jouent un rôle clé dans la fourniture de diplômés aux nouvelles entreprises, dans le développement de nouvelles idées de création d'entreprise, et elles promeuvent une culture de respect de l'entrepreneuriat) ;

8. le soutien culturel tolérance au risque et à l'échec - Préférence pour le travail indépendant - Histoires de réussite/modèles - Culture de recherche - Image positive de l'entrepreneuriat - Célébration de l'innovation.

A son tour, (Koltai, 2012), a développé son modèle six + six. Le modèle comprend six piliers et six types d'acteurs. Les six piliers sont : (identification, formation, communication, préservation, finances, autonomisation et célébration des entrepreneurs. Et les six types d'acteurs impliqués dans l'activité éco systémique (ONG, Fondations, Universités, Investisseurs, Gouvernement, Entreprises). Le chercheur souligne que ces facteurs doivent interagir pour créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat.

Ainsi, l'approche par l'écosystème entrepreneurial va cependant plus loin dans la mesure où elle insiste non pas seulement sur les facteurs propices à l'entrepreneuriat mais surtout sur les interactions complexes entre plusieurs dimensions politiques, financières, humaines, culturelles, relatives aux marchés et aux supports infrastructurels, professionnels et institutionnels, dont les combinaisons confèrent à chaque écosystème un caractère idiosyncratique.

4. L'écosystème des start-ups en Algérie : un état des lieux

4.1. Présentation de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial algérien :

Depuis plus de deux décennies, l'Algérie développe une politique de soutien pour pouvoir aider les jeunes porteurs de projet à créer des startups et des PME innovantes. Des mesures ont été prises et des programmes ont été introduits donnant lieu à la genèse de plusieurs acteurs entrepreneuriaux qui interviennent aux différents stades de l'essor des PME. Parmi les acteurs les plus importants sont les dispositifs d'aide et soutien à la création d'entreprise, les incubateurs ainsi que les investisseurs.

4.1.1 Les dispositifs d'aide et soutien à la création d'entreprise :

Dans le but de promouvoir l'investissement en Algérie, l'Etat a mis en œuvre des organismes d'aides et de soutien pour les porteurs de projets. Parmi les acteurs les plus importants sont les dispositifs d'aide et soutien à la création d'entreprise : la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT) et le Fonds d'Appropriation des Usages et du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (FAUDTIC).

4.1.2 Les structures d'incubation :

Parmi les composantes essentielles de l'écosystème entrepreneurial figurent les structures d'incubation. Dans le cadre de la stratégie nationale en matière de promotion et de développement de l'entrepreneuriat, plusieurs structures d'incubation à travers le pays ont vu le jour (pépinières, incubateurs, accélérateurs, etc.). Ces structures jouent un rôle crucial dans l'accompagnement entrepreneurial en constituant le pont entre les entrepreneurs et l'environnement externe.

❖ **Les pépinières (incubateurs) d'entreprises :** le ministère algérien des PME suit une politique d'accompagnement pour les jeunes porteurs de projet en vue de la création de leur entreprise. Il a implanté à travers toutes les grandes villes, des pépinières d'entreprises dénommées incubateur dans la loi n° 03/78 du 25 février 2003 qui définit leur statut type. La pépinière d'entreprises est une structure publique d'appui, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux promoteurs de projets où on offre des services logistiques, administratifs et de consultation. La durée d'hébergement varie entre 24 et 36 mois renouvelables selon le degré de

maturité des projets ainsi que les besoins en accompagnement sollicités par les porteurs de projets. L'assistance apportée aux promoteurs consiste essentiellement à :

- ✓ Héberger à durée déterminée les porteurs de projet ;
- ✓ Accompagner les porteurs de projet dans toutes les démarches auprès : des institutions financières, des fonds d'aide et de soutien et wilayas, communs et autres organismes en rapport avec leurs projets.
- ✓ Offrir les conseils personnalisés au plan financier, juridique, fiscal, Commercial et technique ;
- ✓ Organiser toute forme d'animation, d'assistance, de formation spécifique et de suivi des porteurs de projets jusqu'à maturation et création de leur entreprise.

❖ **Les incubateurs des parcs technologiques** : dans le cadre e-Algérie, l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) est l'instrument de l'Etat qui consiste à exécuter la stratégie nationale de développement des technologies de l'information et de la communication, par le biais de technoparcs (parcs technologiques) chargés de faciliter la création de start-up. Plusieurs incubateurs à travers le pays ont donc vu le jour ; le Cyberparc Sidi Abdallah d'Alger en janvier 2010, le Technoparc d'Ouargla en 2012, d'Annaba en 2014 et d'Oran lancé en 2017. Actuellement, elle travaille à la mise en place d'autres parcs technologiques. Il s'agit des Technoparcs de Sétif, Constantine et Boughezoul. La mission principale des incubateurs de L'ANPT est la prise en charge des porteurs de projets innovants dans le domaine des TIC et leur accompagnement jusqu'à la création de la start-up à travers l'expertise, l'assistanat, le coaching personnalisé et la formation.

❖ **Incubateur académique** : Les incubateurs universitaires constituent des structures d'accueil et d'accompagnement de projets innovants ayant un lien direct avec la recherche. La présence de ces incubateurs a donné de bons résultats dans les pays développés, dans le domaine de la structuration des projets entrepreneuriaux. En Algérie, depuis quelque temps, on assiste à l'implantation des incubateurs au sein des universités et des grandes écoles. Les incubateurs universitaires favorisent le développement de l'environnement et facilitent les conditions favorables (techniques,

financières, humaines) à la création d'entreprises à partir de projets issus de recherche publique et des PFE. L'Université doit valoriser ses résultats de la recherche qui sont l'une de ses missions pour :

- réduire le décalage entre la génération des résultats de la recherche et leurs applications,
- rapprocher les opérateurs académiques et les opérateurs socio-économiques.

Parmi les incubateurs dédiés à la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique : l'incubateur INTILAK situé au niveau de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) et l'incubateur Fikra-Tech du Centre de Développement des Technologies Avancées « CDTA » crée en partenariat avec l'ANVREDET.

❖ **Les incubateurs privés** : ces incubateurs privés participant au dynamisme de l'écosystème des start-ups sont au nombre de deux : Alinov et Ooredoo.

➤ L'incubateur Alinov : il est le premier incubateur privé d'entreprises innovantes en Algérie. Il a été lancé en février 2009 par le cabinet « Alliance Consulting 1AC » avec le soutien du réseau de consulting international Médaf CO-Développement. Les services de l'incubateur Alinov sont proposés gratuitement aux startups innovantes ainsi qu'aux jeunes créateurs d'entreprises grâce aux soutiens financiers de l'Ambassade Royale de la Norvège à Alger et de la Fondation allemande Friedrich Naumann pour la liberté. Le principal objectif d'Alinov est de contribuer chaque année à la création de vingt start-up algériennes innovantes dans les secteurs suivants : technologies de l'information et de la communication/recherche et développement, conseil et formation, énergies renouvelables, agriculture et agro-alimentaire, protection de l'environnement tourisme & loisir.

➤ L'incubateur d'Ooredoo : Dans le cadre de la mise en oeuvre de ses programmes tStart (soutien) et Istart (de création d'applications mobiles locales et d'objets connectés) lancés en 2013, Ooredoo a créé deux incubateurs à Alger et à Annaba pour mieux encourager les jeunes pour la création de Start-up dans le secteur des technologies de l'information et de

la communication (NTIC) tels que les logiciels, les télécoms, le web, la sécurité informatique, ou encore les technologies vertes ou l'énergie.

❖ **D'autres structures et programmes d'accompagnement privés :**

En plus des incubateurs, nous assistons ces dernières années à l'émergence d'un certain nombre d'initiatives privées en tant qu'acteurs d'accompagnement à la création d'entreprise sous diverses formes :

- **Les accélérateurs** : ce sont des structures généralement privée, créée par des investisseurs, entrepreneurs pour accompagner les startups plus matures dans leur développement et leur quête de rentabilité. Ils ciblent startups matures, ayant déjà commercialisé leurs produits / services. En Algérie il existe deux accélérateurs privés : Sylabs et The pivot.
- **Sylabs** : né d'une initiative privée en 2015 pour améliorer l'écosystème des start-ups en Algérie. Il travaille en partenariat avec le gouvernement, la Wilaya d'Alger et d'autres entreprises comme General Electric pour créer un climat favorable à l'essor des start-ups.
- **The pivot** : créé en 2018 par L'agence Innopreneurs, spécialisée dans le conseil à la création et le développement des entreprises depuis 2013. Il a pour objectif d'assurer formation, mentorat, coaching, réseautage, ainsi que tous les besoins d'une jeune start-up. Il est réservé aux start-ups en cours de création, ou ayant développée un produit ou un service testé auprès de premiers clients ou utilisateurs.
- **Les investisseurs** : il s'agit d'investisseurs étrangers et locaux
- **Les investisseurs étrangers** : ces dernières années, il y a eu une augmentation des investissements directs étrangers venant d'Europe, de Chine et des autres pays arabes. Cependant, leur principal objectif reste le secteur de l'énergie. La technologie de l'information a été en dehors de la zone d'intérêt (Calza, Aliane, & Cannavale, 2009).
- **Le Maghreb Private Equity Fund II** a manifesté son intérêt pour l'informatique. Il s'agit d'un fonds géré par la société Tuninvest Investments Ltd qui vise un investissement total de 80 millions d'euros sous forme d'actions et d'investissements liés à des actions dans des startups situées en Afrique du Nord.
- **Les investisseurs locaux** : pour les investisseurs locaux, la tendance est de les impliquer davantage dans les nouvelles entreprises informatiques.

Ces investisseurs sont :

- **JiL'FCE** : l'objectif de cette plate-forme est de créer un réseau national d'entrepreneurs et de fournir un soutien financier. Les chefs d'entreprise sont disposés à investir 1 milliard de dinars algériens dans des start-ups sélectionnées à partir du premier semestre 2016.
- **Casbah Business Angels** : les Business Angels sont généralement des experts en création, management et développement de l'entreprise qui investissent personnellement dans des projets innovants, et accompagnent les créateurs d'entreprises en leur apportant leur savoir-faire et leurs réseaux. Le Réseau « Casbah Business Angels » est une initiative de la diaspora algérienne dans la Silicon Valley aux USA en coopération avec des dirigeants algériens. Lancés en 2012, ils soutiennent les entreprises en démarrage par le mentorat et les investissements monétaires.

4.1.3 Etat des lieux des start-ups en Algérie :

Les nombreuses et différentes mesures d'appui que le Gouvernement a consacré à la promotion de l'entrepreneuriat, ces deux dernières décennies, se sont traduites par une augmentation remarquable des entreprises créées entre 2010 et 2017. Leur nombre est en constante évolution en passant de 618515 en 2010 à 1074236 entreprises en 2017 pour atteindre à la fin du 1er semestre 2018, 1092 908 PME privées contribuant à la création de plus de 2668173 d'emplois (Bulletin d'information statistique n°33, 1er semestre 2018, du Ministère de l'Industrie et des Mines). Ces résultats sont en deçà des objectifs fixés par les pouvoirs publics. En effet avec une densité de 23 PME pour 1000 Habitants, l'Algérie est loin de la moyenne internationale qui de 45 PME/1000 habitants. Alors que le nombre de start-up dans cette catégorie de PME est insignifiant. La petite entreprise représente 2,53% et la moyenne entreprise 0,31%. Ces PME (personnes morales) activent principalement dans les services (52,52%), le BTPH 30,34%, les industries manufacturières 15,52%. Il en ressort implicitement de ces chiffres que les start-ups n'ont pas la taille critique pour figurer en bonne place dans ces statistiques. En réalité, les nombreuses mesures et initiatives prises en matière de création de startup n'ont pas permis d'atteindre un grand nombre de start-up susceptible de contribuer à une croissance forte de l'économie nationale, à une amélioration des services destinés à la population, à l'émergence d'une industrie du contenu dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce secteur ne présente actuellement que 4 % du PIB sachant que

la moyenne régionale est de 8% alors que l'Algérie a un potentiel d'atteindre 10% du PIB (Remouche, 2020).

Ces constats montrent que l'Algérie n'a pas encore de véritable écosystème favorable à la création de startups. Le réseau des structures publiques en matière d'incubation est très restreint. Il est composé d'un nombre limité d'acteurs qui accompagnent des porteurs de projets. Il s'agit de 15 incubateurs seulement sur un globale de 634 en Afrique dont 34 au Maroc, 27 au Sénégal, 90 au Nigéria, 56 en Egypte, 150 en Afrique du Sud. Les statistiques reprises dans le tableau ci-après, illustrent l'évolution très timide de l'activité des seize pépinières opérationnelles soit en matière d'hébergement ou en création d'entreprises durant la période de 2014 au 30/06/2018.

Table 2. Evolution du nombre des projets hébergés (2014 au 30/06/2018)

Année	2014	2015	2016	2017	30/06/2018	Total
Nombre d'entreprises hébergées	120	135	158	161	127	701
Nombre d'entreprises créées	75	84	70	83	50	362

Source : Etabli par (KOURAICHE, 2018), à partir des bulletins d'information statistique de la PME n° 28,30, 32.33 du Ministère de l'Industrie et des Mines.

5. CONCLUSION :

Nous avons comme visée d'abord de clarifier le concept de start-up et celui de l'écosystème entrepreneurial en se référant aux principales définitions proposées dans le champ théorique. Puis mettre le point sur la particularité de l'écosystème d'accompagnement algérien. Nous avons vu que cet écosystème est composé d'une multitude d'acteurs diversifiés composé d'une multitude de dispositifs d'aide et d'appui à la création d'entreprises, de pépinières, d'incubateurs, d'accélérateurs, etc.

Toutefois, les efforts déployés par les pouvoirs publics n'ont abouti qu'à des résultats jugés encore insuffisants. En effet, l'Algérie enregistre une faible densité de création de PME dont les start-ups ne présentent qu'un part négligeable et un nombre réduit d'incubateurs ce qui reflète la vulnérabilité de l'écosystème entrepreneurial actuel qui demeure encore au stade

embryonnaire nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes pour le développer. Dans ce cadre nous rejoignons (BAKLI, 2019), qui considère que l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant suppose la coexistence de plusieurs acteurs d'influence qui auront un impact incontournable sur la réalisation et la mise en marché de ces nouvelles technologies. Il s'agit principalement de ce qui suit :

- ✓ Un réseau collégial et universitaire de qualité.
- ✓ Un Réseau d'incubateurs, d'accélérateurs et des leviers financiers.
- ✓ Des mécanismes de subvention qui vont aider les investisseurs à tempérer les risques associés au développement de nouveaux marchés.
- ✓ La définition d'un cadre réglementaire propice et incitatif (Start-up Act).
- ✓ La création de partenariats entre les principaux acteurs.
- ✓ Le rassemblement des acteurs académiques, gouvernementaux et privés.

A l'heure actuel, l'Etat algérien conscient des différentes difficultés qui entravent le développement des start-ups et leur écosystème, procède à mise en place de nombreuses mesures dont principalement le lancement du Fonds national pour le financement des start-ups qui permettra aux jeunes porteurs de projets d'éviter les banques et la lenteur bureaucratique qui en découle, à travers cet outil qui se distinguera par la flexibilité dont ont besoin les start-ups.

5. Liste bibliographique :

- Audretsch, D. B., & Belitski, M. (2017). Entrepreneurial ecosystems in cities: Establishing the framework conditions. *Journal of Technology Transfer*, 42, 1030–1051.
- BAKLI, A. (2019). Ecosystème de l'entrepreneuriat innovant en Agérie, Etat des lieux et perspectives. *Conférence internationale sur les startups MICLAT - CIC Alger - 16 Novembre* .
- Blank, S., & Dorf, B. (2012). *The Startup Owner's Manual, The Step-By-Step Guide for Building a Great Company*. Pescadero, CA, USA: K&S Ranch Press: .
- Calza, F., Aliane, N., & Cannavale, C. (2009). EUROPEAN FIRMS' INTERNATIONALIZATION TO ALGERIA. OVER COMING CULTURAL DISTANCE. *ESPERIENZE D'IMPRESA*, 179-197.

- Cohen, B. (2006). Sustainable valley entrepreneurial ecosystems. *Business Strategy and the Environment*, 15 : 1, 1-14.
- Fridenson, P. (2012). L'actualité du livre. La sélection de l'expansion management review . *L'Expansion Management Review*, vol. 145, no. 2, 6-8.
- Gnyawal, i. D., & Fogel, D. (1994). Entrepreneurship Development: Key Dimensions and Research Implications. *Entrepreneurship Theory and Practice*, Vol. 18, No. 4, 43-62.
- Isenberg, D. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review*, 88(6), 40-50.
- Isenberg, D. (2011). *The entrepreneurship ecosystem strategy as a new paradigm for economic policy: Principles for cultivating entrepreneurship* . Dublin, Ireland: Institute of International European Affairs.
- JULIEN, P.-A. (1996). entrepreneuriat, développement du territoire et appropriation de l'information . *Revue Internationale P.M.E.*, 9 (3-4) , 149-178.
- Koltai. (2012). Entrepreneurship Ecosystem Analysis. *Koltai & Company, LLC*. Available on line at: <http://valuventures.ca/media-kit/>.
- KOURAICHE, N. (2018). LE RÔLE DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT EN ALGÉRIE. *Les Cahiers du Cread*, vol. 34 - n° 2 - .
- Low, M., & MacMillan, I. (1988). Entrepreneurship, past research and future challenges. *J. Manag*, 14, 139-161.
- Remouche, K. (2020). Financement et accompagnement des start-up : Plaidoyer pour le factoring . *Reporter. Quotidien national d'information* -7 janvier .
- Stam, E. (2015). Entrepreneurial ecosystems and regional policy: A sympathetic critique. *European Planning Studies*, 23,, 1759–1769.
- Theodoraki, C., & Messeghem, K. (2017). Exploring the entrepreneurial ecosystem in the field of entrepreneurial support: A multi-level approach. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 31, 47–66.

Valdez, J. (1988). «*The entrepreneurial ecosystem : toward a theory of new firm formation*», *working paper*. Récupéré sur www.sbaer.uca.edu/research/sbida/1988/PDF/11.pdf.